



# Opération

# Argent de Poche

Pour les jeunes de 16 et 17 ans

Juillet et Août 2017

Pour tout renseignement : contacter le bureau du CCAS au 02.99.68.25.19 les mardis, mercredis et jeudis de 9h à 11h30.

Les dossiers d'inscription sont disponibles sur le site de la mairie et dans les commerces.



Peinture

Archivage

Jardinage

Ménage

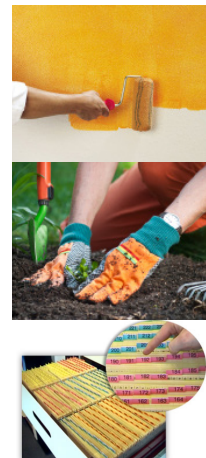
## De quoi s'agit-il ?

C'est un dispositif mis en place par le centre communal d'action sociale de Romillé pour te permettre d'exercer un premier « petit boulot ».

Au-delà de ce travail, les objectifs de cette opération sont, entre autres, de te faire découvrir des métiers de la commune de Romillé, te faire tisser des liens avec les agents qui t'accompagneront.

## Pour qui ?

Pour toi ! tu es âgé de 16 (16 ans révolus à la date de la ou des missions) ou 17 ans et tu habites à Romillé.



## A propos de ton « petit boulot »...

- Tu devras te rendre disponible entre le lundi 10 Juillet et le vendredi 25 Août 2017 inclus.
  - Tes missions pourront- être : de l'entretien des espaces publics et espaces verts, de la peinture, du ménage, du tri, du classement, de l'archivage,...
  - Tu pourras effectuer un maximum de 5 missions.
  - Une mission correspond à une demi-journée de 3h30 dont une pause de 30 minutes.
- La rémunération est de 15 € la mission.

## Comment peux-tu t'inscrire ?

Tu dois retirer, remplir et remettre le dossier composé des éléments suivants :

- Le formulaire de candidature (et les pièces s'y rattachant).
  - L'autorisation parentale signée par un de tes parents ou responsables.
- au Bureau du CCAS, Maison des Associations, place des frères Aubert, Romillé.

Les inscriptions se dérouleront du 29 mars au 2 mai 2017 (dans la limites des places disponibles), au Bureau du CCAS à la Maison des Associations les mardis, mercredis et jeudis aux jours d'ouverture et hors des permanences.

3 permanences seront assurées par des membres du CCAS au bureau du CCAS, maison des associations :

- le vendredi 21 avril de 18h à 19h30
- les samedi 22 et 29 avril de 10h à 12h

Réponse sur les candidatures : mi juin.

# DOSSIER D'INSCRIPTION 2017

## Dispositif ARGENT DE POCHE

Commune de ROMILLE

Nom : .....

Prénom: .....

Sexe (cochez) :  M  F

Date de naissance : ...../...../..... Age : .....

Adresse : .....

.....

.....

Téléphone : ..... portable ..... .....

E mail : .....

Situation (cochez) : x

Lycéen (ne),  Recherche d'emploi ou de formation  Apprentissage  Autre

Pièces à joindre :

Photocopie d'une pièce d'identité

Photocopie de l'attestation d'assuré social

Attestation d'assurance responsabilité civile

Justificatif de domicile (Facture EDF, SAUR...)

Autorisation parentale (pour les mineurs)

Mes disponibilités du 10 juillet au 25 Août 2017.

Entourer la case, la date, lorsque vous êtes disponible

du Lundi 10 au Jeudi 13 Juillet 2017

Lundi 10	Mardi 11	Mercredi 12	Jeudi 13	
----------	----------	-------------	----------	--

du Lundi 17 au Vendredi 28 Juillet 2017

Lundi 17	Mardi 18	Mercredi 19	Jeudi 20	Vendredi 21	Lundi 24	Mardi 25	Mercredi 26	Jeudi 27	Vendredi 28
----------	----------	-------------	----------	-------------	----------	----------	-------------	----------	-------------

du Lundi 31 Juillet au Vendredi 11 Août 2017

Lundi 31	Mardi 1	Mercredi 2	Jeudi 3	Vendredi 4	Lundi 7	Mardi 8	Mercredi 9	Jeudi 10	Vendredi 11
----------	---------	------------	---------	------------	---------	---------	------------	----------	-------------

du Lundi 14 au Vendredi 25 Août 2017

Lundi 14	Mercredi 16	Jeudi 17	Vendredi 18	Lundi 21	Mardi 22	Mercredi 23	Jeudi 24	Vendredi 25
----------	-------------	----------	-------------	----------	----------	-------------	----------	-------------

## AUTORISATION PARENTALE

Madame, Monsieur : .....

En qualité de tuteur légal, après avoir pris connaissance des points suivants auquel mon enfant s'engage :

- Le C.C.A.S de Romillé ne sera en aucun cas réputé employeur des jeunes participant à l'opération « argent de poche ». En aucun cas la bourse versée pour la participation à l'activité « argent de poche » ne pourra avoir l'équivalent de salaire.

- Les jeunes entrant dans le dispositif devront bénéficier d'une couverture sociale en leur nom ou sous couvert de leur tuteur. Une attestation apportant la preuve de la présente couverture sociale sera demandée lors de l'inscription du jeune dans l'opération. Si le jeune se blesse lui-même, soit au cours de l'activité, soit au cours du trajet, les frais inhérents aux dommages corporels seront pris en compte par son propre régime de couverture sociale.

- Le C.C.A.S de Romillé s'engage à souscrire auprès d'une Compagnie notoirement solvable un contrat d'assurance « responsabilité civile » lié à cette activité couvrant l'ensemble des dommages pouvant être occasionnés et accidents pouvant survenir à un tiers dans le cadre du déroulement des chantiers. Tous les participants sont tiers, les uns par rapport aux autres.

**Autorise mon enfant :**

Prénom : ..... NOM : .....

Date de naissance :

Domicilié(e) : .....

.....

.....

.....

à participer à l'opération « argent de poche ».

Dans le cadre des chantiers « argent de poche », des photos ou des reportages peuvent être réalisés avec vos enfants. Ces supports sont susceptibles d'être utilisés pour faire connaître les chantiers effectués sur la commune et non à des fins commerciales.

Autorise les prises de vue de mon enfant et leur diffusion.

Refuse les prises de vue de mon enfant.

Fait à Romillé, le ...../...../

Signature précédée de la mention  
« lu et approuvé »

Nom et prénom des parents ou du responsable